



## LE MOT DU MAIRE

*Nouvelle année, nouveau bulletin municipal,*

*C'est l'occasion de faire un point sur la vie de notre commune. 2020 et 2021, ont été pour vous, comme pour nous, des années difficiles. La pandémie du COVID a mis notre pays dans une situation d'arrêt....*

*Malgré cela, l'équipe municipale et moi-même avons œuvré tant bien que mal pour votre bien être et pour l'avancement des dossiers. 2022, l'année de la reprise, celle où nous avons pu réellement commencer notre mandat.*



*Malgré un début au ralenti nous avons pu terminer les travaux de voirie et enfouissement des réseaux de la rue Joliot Curie. Réaliser l'enfouissement des réseaux du Cami Ramadet, et le renforcement électrique du Cami de la Vibra. Effectuer la rénovation des petites voiries de la commune. Le coût de ces travaux s'élève à environ 700000 euros et sont subventionnés à 65% par l'état, la région et le département. A ces derniers s'ajoute la reprise des travaux entretien notamment l'église, l'électricité qui doit être refaite pour une mise en sécurité, le toit de la salle du troisième âge, la rénovation d'un garage communal, ainsi que des locaux situés au-dessus de l'école. Nous avons commencé la sécurisation du village, où nous avons constaté une vitesse excessive dans la traversée de notre commune. Des passages piétons sont en prévision afin de compléter cette dernière.*

*Pour un accompagnement au plus près de vous, des permanences ont été mise en place : les Maisons France Services, la conseillère numérique, le Point infos jeunesse itinérant, la Maison Locale des Jeunes, les ateliers seniors, la Maison Sociale de Proximité, certaines en collaboration avec la communauté de communes.*

*Je ne manquerai pas de parler des forfaits de ski Neiges Catalanes pour nos enfants du primaire, collège et lycée. Merci Michel Poudade président des Neiges Catalanes, de nous permettre de faire skier nos enfants. Pour la commune cela représente un coût d'environ 13 000 euros, mais la municipalité n'a pas hésité à voter cette dépense.*

*Pour 2023, certains dossiers sont déjà à l'étude et notamment l'acquisition d'un bâtiment de l'ONF, l'ancienne sécherie. Une étude de réhabilitation est en cours, afin de valoriser ce patrimoine, notre patrimoine. La mise en place d'une nouvelle signalétique en collaboration avec les services du PNR.*

*Nous n'oublions pas qu'il reste et que vos attentes ont pu être déçues. Mais comme vous le savez, le budget communal n'est pas extensible et il devient de plus en plus difficile d'obtenir les aides nécessaires pour certains projets.*

# Bulletin Municipal

*Si notre mission est réussie, nous le devons à un vrai travail d'équipe. Alors, je remercie toute l'équipe municipale pour son implication dans chaque dossier. Nous formons tous ensemble une force de proposition et d'action toujours dans la bonne humeur et dans l'efficacité.*

*Mon équipe se joint à moi pour remercier l'ensemble du personnel communal qui, chaque jour, avec des moyens toujours plus réduits, fait un travail remarquable. Chaque service est très investi dans la bonne marche de la commune et nous pouvons compter sur les compétences de chacun.*

*Nous remercions également les associations et leurs bénévoles particulièrement actifs à la Cabanasse qu'elles soient culturelles, sociales, sportives ou de loisirs. Par leur dynamisme, elles offrent à notre commune diverses activités : Danse tonique, tango, Aikido, gym douce, atelier pour les enfants, cours de danse, vélo, pétanque, ...*

*Un merci particulier au comité d'animation qui contribue à la vie de notre commune, et qui ne manque pas d'imagination pour proposer des animations ouvertes à tous : fête de la musique, journée du chien, fête de la bière, castagnade, rifle, halloween qui remporte un très grand succès. Mais aussi des thés dansants, une fois par mois. Ils sont, aussi, en contact avec les villages voisins pour une entente sur le calendrier des festivités. Pour les concours de belote, ils collaborent avec Bolquère, début de mois chez eux, fin de mois sur la cabanasse.*

*Être bénévole, c'est très difficile car il n'est pas toujours évident de donner de son temps, et je vous remercie, en leur nom, de votre participation régulière aux différents évènements.*

*Un merci également aux pompiers, gendarmes, et tous les services de secours qui assurent la sécurité sur nos communes.*

*En tant que vice-présidente de la communauté de communes je me dois de vous faire un petit rapport de notre travail. 19 communes, et à sa présidence Pierre Bataille. Nous travaillons, ensemble, pour développer différents services pour le mieux vivre sur notre territoire.*

*L'office du tourisme intercommunal, avec le WIFI territorial, une antenne sera mise en place sur la commune. Les tiers lieux Les médiathèques qui verront le jour fin 2023, début 2024. Le complexe sportif du Capcir. Les zones artisanales de Font-Romeu et Matemale Les maisons de santé de Font-Romeu, Bolquère, les angles Le campus connecté, qui comptent 17 inscrits Les France services et la conseillère numérique, les ateliers seniors, présence verte en partenariat avec l'ADMR, et j'en passe.*

*Je n'oublie pas le pôle enfance du Haut-Conflent. Les études de faisabilités reprises et établies suite à notre élection en 2020 sont validées, et le permis de construire va enfin être déposé. Nous nous félicitons, aussi, de l'intégration des écoles de Bolquère et de Font-Romeu, portant ainsi nos effectifs à 500 enfants pour notre communauté de communes. Toutefois, ces effectifs fluctuent et ne doivent pas nous empêcher de rester vigilant face aux éventuelles fermetures de classes.*

# Bulletin Municipal

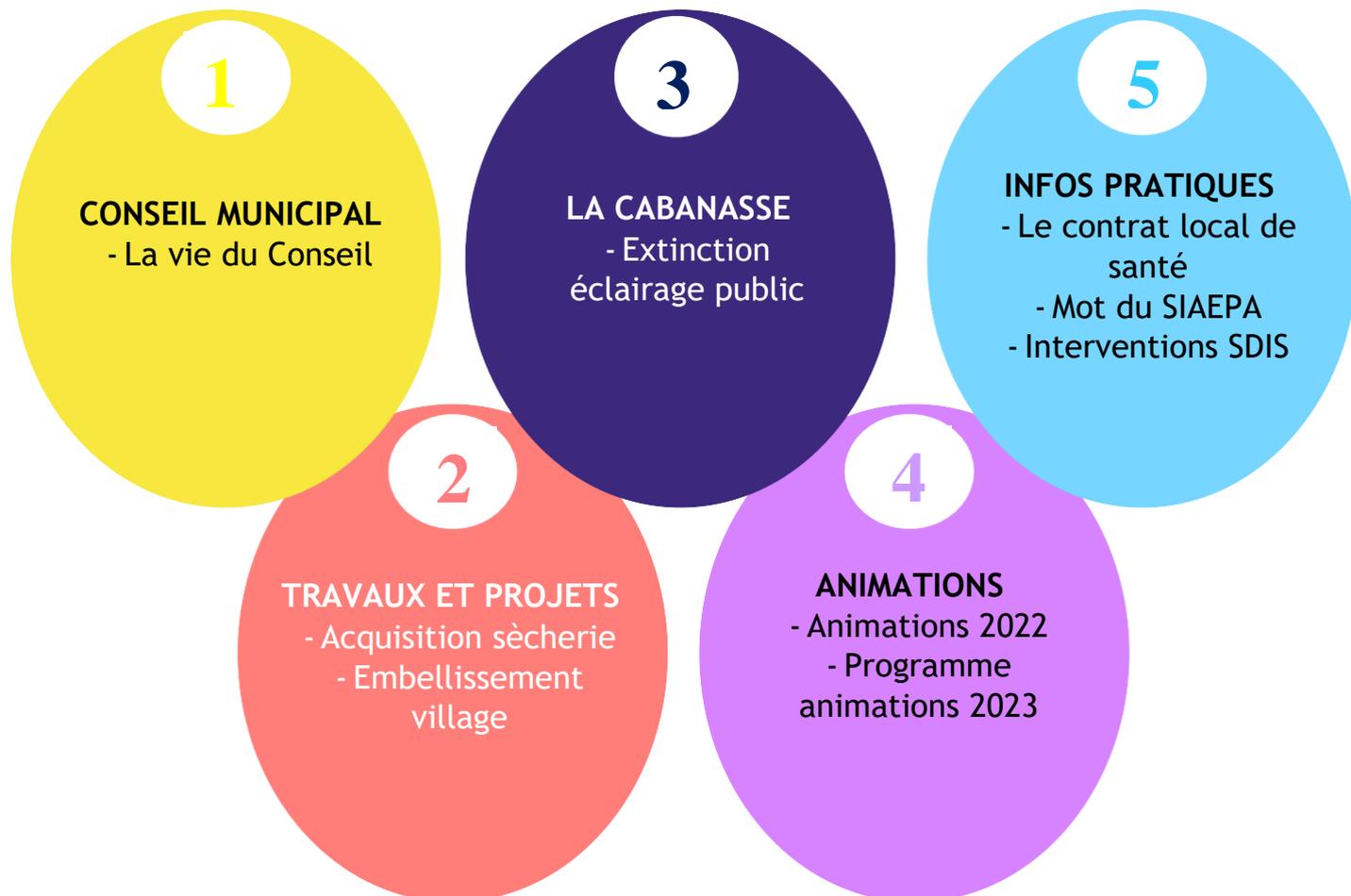
*Le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, qui se sont installés sur notre commune et nous adressons nos plus sincères félicitations aux enfants nés en 2022.*

*Ce n'est pas un nouveau-né mais c'est l'occasion de souhaiter la bienvenue à Christophe Boucabeille, notre nouveau Secrétaire de mairie, remplaçant d'Annie Martos qui nous quitte pour une retraite bien méritée.*

*Je ne peux pas terminer sans avoir une pensée émue pour les personnes disparues, nous adressons à leurs familles et à leurs proches, nos plus sincères condoléances.*

*Chers habitants, Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite la plus belle année 2023. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que notre commune reste le foyer chaleureux que vous connaissez.*

*Bien à vous  
Votre Maire, Christine COLOMER*



**La Vie du Conseil (retrouvez les comptes rendus dans leur intégralité à la Mairie ou sur le site internet [www.lacabanasse.fr](http://www.lacabanasse.fr))**

[Relevé des décisions du conseil municipal du 26 août 2022 :](#)

PROCES VERBAL	Procès-Verbal du Conseil Municipal – Séance du 08 avril 2022	APPROUVE
DCM 2022-08-26-01	Réforme de la publicité des actes	APPROUVE
DCM 2022-08-26-02	Demande de financement sècherie et consultation maîtrise d'œuvre	APPROUVE
DCM 2022-08-26-03	Marché de travaux de réseaux secs	APPROUVE
DCM 2022-08-26-04	Adoption règlement intérieur SIOCCAT	APPROUVE
DCM 2022-08-26-05	Adoption règlement intérieur commune	APPROUVE
DCM 2022-08-26-06	Adoption rapport CLECT	APPROUVE
DCM 2022-08-26-07	Mise à disposition personnel communauté de communes Pyrénées-Catalanes	APPROUVE
DCM 2022-08-26-08	Mise à disposition personnel Centre Départemental de gestion 66	APPROUVE
DCM 2022-08-26-09	Remplacement délégué Régie Electrique	APPROUVE
DCM 2022-08-26-10	Remplacement délégué SIOCCAT	APPROUVE
DCM 2022-08-26-11	Remplacement délégué SIVM	APPROUVE
DCM 2022-08-26-12	Vente parcelle 9 Lotissement communal – Pouvoir au Maire	APPROUVE
DCM 2022-08-26-13	Demande de plants d'arbres à la Pépinière départementale	APPROUVE

[Relevé des décisions du conseil municipal du 9 décembre 2022 :](#)

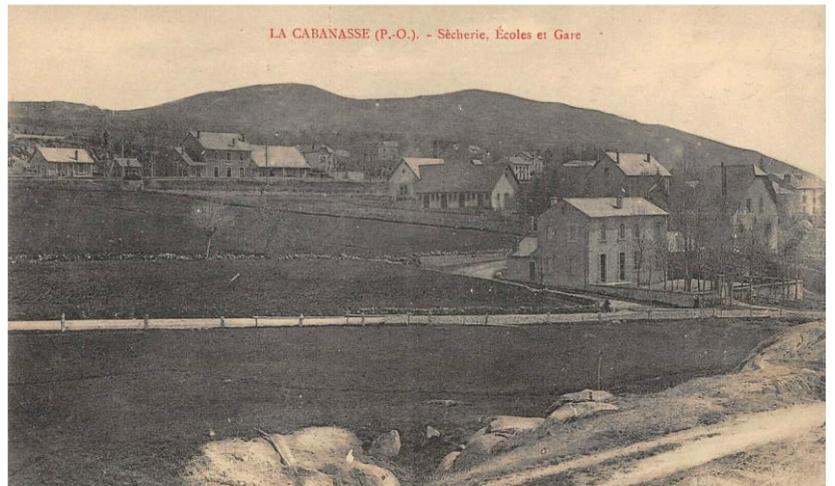
PROCES VERBAL	Procès-Verbal du Conseil Municipal – Séance du 26 aout 2022	APPROUVE
DCM 2022-12-09-01	Adoption des rapports annuels sur le prix et la qualité des Services Publics (RPQS) d'eau potable et d'assainissement collectif des eaux usées – année 2021	APPROUVE
DCM 2022-12-09-02	Stratégie locale en matière d'habitat et de foncier	APPROUVE
DCM 2022-12-09-03	Classification du territoire Pyrénées Catalanes en Zone Tendue	APPROUVE
DCM 2022-12-09-04	Restitution compétence Tourisme à la commune de LES ANGLÉS	APPROUVE

DCM 2022-12-09-05	Adhésion au service commun des ADS (Autorisation du Droit des Sols) et adhésion à la convention de mise à disposition du service	APPROUVE
DCM 2022-12-09-06	Forfait Neiges Catalanes – Enfants du territoire	APPROUVE+
DCM 2022-12-09-07	Forfait Neiges Catalanes – Jeunes du territoire	APPROUVE
DCM 2022-12-09-08	Extinction partielle ou totale de l'éclairage public sur le territoire de la commune	APPROUVE
DCM 2022-12-09-09	Motion sur les tarifs de l'électricité et mesures d'urgence en matière du prix de l'énergie	APPROUVE
DCM 2022-12-09-10	Décision Modificative : Virement de crédit – Travaux en régie	APPROUVE
DCM 2022-12-09-11	Souscription d'un emprunt de 200 000 euros – Acquisition de biens dans le cadre du projet « Musée de la Sécherie »	APPROUVE
DCM 2022-12-09-12	Choix de maîtrise d'œuvre – « Musée de la Sécherie »	APPROUVE
DCM 2022-12-09-13	Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement – Article L.332-13 du CGCT	APPROUVE
DCM 2022-12-09-14	Recrutement agent contractuel en cas d'absence de cadre d'emploi de fonctionnaire – Article L.332-8-1° du CGFP	APPROUVE
DCM 2022-12-09-15	Changement de délégués au SIAEPA du Cambre d'Aze	APPROUVE
DCM 2022-12-09-16	Désignation du correspondant incendie et secours	APPROUVE



### Acquisition sècherie :

La commune rachète la sècherie et une partie des terrains. Une fois les éléments connus et rassemblés par Mme le Maire sur le projet de vente par l'ONF de ce site industriel et historique depuis 1896, celui-ci était proposé à la réflexion collective de l'équipe. C'est donc à l'unanimité du Conseil Municipal du 26 Août, que les élus se sont prononcés pour cet investissement dans le cadre d'un projet cohérent, qui doit s'inscrire dans la préservation de notre patrimoine.



### Travaux entretien et embellissement du village :

Dans la suite logique des travaux engagés présentés lors du dernier journal, c'est au tour de **CAMI RAMADET**, du bas de la **rue DELCASSO** secteur Jardo, et une partie du secteur **Résidence de la TET** d'être remis en état pour cette année 2022. S'ajoute la réfection des petits garages communaux, situé à l'angle de la rue Joliot Curie.

Nous avons repris dès la fin de l'été et le début d'automne, les travaux habituels d'élagage et de curage des fossés. Compte tenu des risques d'incendie avec la sécheresse, nous profitons de ces quelques lignes pour rappeler que les parcelles communales jouxtent des parcelles privées, et ces dernières nécessitent aussi les obligations de rigueur des propriétaires, dans l'entretien des terrains et des arbres.

Nous avons aussi du mobilier urbain et autres structures de protection en bois et en métal que les saisons n'épargnent pas. Leur entretien est incontournable, nous les avons intégrés dans le programme travaux du mandat.

*Pinceaux plats, pinceaux ronds, peu importe, Le village en apprécie, quant à lui, l'attention qu'on lui apporte.*



### CLIN D'OEIL :

L'œuvre particulière et unique, qui illustre parfaitement le passage chez nous du Canari, nous rappelle à chacun « sous le pont, nos voyages ! », et celle-ci avait un grand besoin de rénovation. Avec l'appui des techniciens municipaux, Mme Marie-Ange GILBERT se proposa pour reprendre entièrement cette fresque murale. Le chantier n'était pas facile, ni dans son application, ni dans le secteur de circulation, mais Ô combien, le résultat est apprécié de tous. Un grand merci.



### Extinction partielle ou totale de l'éclairage public sur le territoire de la commune 1h – 5h :

Madame le Maire rappelle, la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies.

Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle ou totale de l'éclairage public.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable : à certaines heures et certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

Techniquement, la coupure de nuit nécessite la présence d'horloges dans les armoires de commande d'éclairage public concernées. La commune sollicitera la régie électrique pour étudier les possibilités techniques et mettre en œuvre, le cas échéant, les adaptations nécessaires.

Cette démarche doit par ailleurs être accompagnée d'une information de la population et d'une signalisation spécifique. En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.



## **Le comité des fêtes de la Cabanasse s'est renouvelé en 2021**

Année compliquée au vu des restrictions dues à la Covid. Mais nous n'avons pas réduit nos efforts et nous avons pensé à vous en 2022. Nous vous avons proposé différentes activités et animations tout au long de l'année.

### **Fête de la musique :**

Mardi 21 juin 2022



Une nouveauté a été mise en place : la scène ouverte de La Cabanasse.

### **Tournoi de foot – Vide grenier – Concours de belote :**

Samedi 2 juillet 2022

Journée très diversifiée : il y en avait pour tous les goûts et toutes les générations.\_



### **Les Olympiades :**

Dimanche 17 juillet 2022

Des épreuves ludiques et sportives qui s'adressent à tout le monde.

De quoi se dépenser et passer un agréable moment en famille ou entre amis.

### **Journée du chien :**

Samedi 30 juillet 2022

Présentation des différents métiers et activités autour du chien.

Initiation à l'agility avec des petits ateliers.

Concert le soir avec The Tone Deaf.



**Fête de la bière :**

Samedi 20 août 2022



Elle débutera à 16h avec un vide grenier nocturne et un marché des brasseurs locaux.

Soirée dansante le soir animée par un DJ.

**Halloween :**

Samedi 12 novembre 2022

Nous vous avons proposé la 2<sup>ème</sup> édition de la « maison de la peur » avec un nouveau parcours, de nouveaux monstres, tout pour vous donner la chair de poule.

**Castagnade :**

Samedi 26 novembre 2022

Castagnade suivie d'une soirée animée par un DJ.

**Concours de belote :**

Tous les 3<sup>ème</sup> vendredis du mois, un concours de belote est organisé

**Thé dansant :**

Une fois par mois, tous les 1<sup>er</sup> dimanches du mois, nous organisons un thé dansant. C'est l'occasion de passer une après-midi conviviale et intergénérationnelle.

Être bénévole demande du temps et de l'engagement. Notre équipe donnera toujours le meilleur d'elle-même pour essayer de vous satisfaire et de vous divertir ! Et nous ne lâchons rien malgré les difficultés rencontrées et l'observation d'un manque de motivation de la part du village et de ses habitants...

Nous vous réservons tout de même une année 2023 d'animations et d'activités diverses et variées, toujours dans l'objectif de redynamiser notre village et ses alentours (*calendrier ci-joint*).

Nous comptons vraiment sur votre soutien pour pouvoir faire » vivre notre jolie commune de La Cabanasse.

Merci aux bénévoles et aux habitants qui participent et nous soutiennent.

Merci aux commerçants qui n'hésitent pas à nous aider. Merci aux professionnels de nous accompagner pour poursuivre cette belle aventure !

Et un grand merci à la Mairie d'avoir été toujours présente et qui nous accompagne au maximum et n'hésite pas à nous aider !

### ANIMATIONS DE L'ANNEE 2023 A LA CABANASSE

DATES	ANIMATIONS	DATE ET LIEUX
05 février 2023	Thé dansant	15h - 18h à la salle des fêtes de la Cabanasse
17 février 2023	Concours de belote et tarot	20h30 à la salle des fêtes de la Cabanasse
19 février 2023	Rifle	16h00 à la salle des fêtes de la Cabanasse
05 mars 2023	Carnaval	15h00 à la salle des fêtes de la Cabanasse
12 mars 2023	Thé dansant	15h - 18h à la salle des fêtes de la Cabanasse
17 mars 2023	Concours de belote et tarot	20h30 à la salle des fêtes de la Cabanasse
02 avril 2023	Thé dansant	15h - 18h à la salle des fêtes de la Cabanasse
10 avril 2023	Pâques	12h00 à la salle des fêtes de la Cabanasse
21 avril 2023	Concours de belote et tarot	20h30 à la salle des fêtes de la Cabanasse
07 mai 2023	Thé dansant	15h - 18h à la salle des fêtes de la Cabanasse
19 mai 2023	Concours de belote et tarot	20h30 à la salle des fêtes de la Cabanasse
04 juin 2023	Thé dansant	15h - 18h à la salle des fêtes de la Cabanasse
16 juin 2023	Concours de belote et tarot	20h30 à la salle des fêtes de la Cabanasse
21 juin 2023	Fête de la musique	19h00 à la salle des fêtes de la Cabanasse
23 juin 2023	Feux de la Saint Jean	
02 juillet 2023	Thé dansant	15h - 18h à la salle des fêtes de la Cabanasse
02 juillet 2023	Tournoi de foot	14h00 au city stade de la Cabanasse
16 juillet 2023	Olympiade	Matin enfants / Aprem Adultes

21 juillet 2023	Concours de belote et tarot	20h30 à la salle des fêtes de la Cabanasse
29 juillet 2023	Journée du chien et vide grenier	14 h00 au terrain de foot de la Cabanasse
06 août 2023	Thé dansant	15h - 18h à la salle des fêtes de la Cabanasse
18 août 2023	Concours de belote et tarot	20h30 à la salle des fêtes de la Cabanasse
19 août 2023	Fête de la bière et vide grenier nocturne	16h00 à la salle des fêtes de la Cabanasse
03 septembre 2023	Thé dansant	15h - 18h à la salle des fêtes de la Cabanasse
15 septembre 2023	Concours de belote et tarot	20h30 à la salle des fêtes de la Cabanasse
01 octobre 2023	Thé dansant	15h - 18h à la salle des fêtes de la Cabanasse
20 octobre 2023	Concours de belote et tarot	20h30 à la salle des fêtes de la Cabanasse
04 novembre 2023	Halloween : maison de la peur	18h30
12 novembre 2023	Thé dansant	15h - 18h à la salle des fêtes de la Cabanasse
17 novembre 2023	Concours de belote et tarot	20h30 à la salle des fêtes de la Cabanasse
03 décembre 2023	Thé dansant	15h - 18h à la salle des fêtes de la Cabanasse
15 décembre 2023	Concours de belote et tarot	20h30 à la salle des fêtes de la Cabanasse

En cas de mauvais temps, ces dates peuvent être reportées ou annulées. Toutes informations supplémentaires sur les réseaux sociaux suivants : Facebook : Comité des fêtes de la Cabanasse, Instagram : @comitedesfeteslacabanasse

Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques ou de vos interrogations, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse : [comitedesfetesdelacabanasse@gmail.com](mailto:comitedesfetesdelacabanasse@gmail.com) ou en lettre manuscrite que vous pouvez déposer en Mairie.

**Faisons vivre ce village comme il a toujours vécu, avec vous et pour nous tous !**

***POUR VOUS, AVEC VOUS, ils sont présents toute l'année  
Angélique, Chantal, Geoffrey, Gilles, Jérémie, Meryl, Marius, Olivier***





## Le contrat local de santé (CLS)

Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

Le CLS 1ère génération a été signé entre les deux communautés de communes Pyrénées Catalanes et Pyrénées Cerdagne, l'Agence régionale de santé (ARS) et le conseil département des Pyrénées Orientales, le 9 octobre 2015 pour une durée de 3 ans. Renouvelé sur la période 2019-2022, le CLS 2nde génération devrait être renouvelé sur la période 2023-2027.

Les deux communautés de communes, l'ARS et le département travaillent actuellement sur les stratégies à mettre en place concernant le CLS 3ème génération : recensement et valorisation de l'offre de santé, prévention et promotion de la santé, accès aux soins et parcours de santé, santé mentale, sport- nutrition-santé, santé environnement.

Ce dernier va permettre de poursuivre le travail engagé depuis 8 ans et de maintenir une dynamique partenaire au travers de l'animation territoriale. Quelques actions mises en place avec le CLS :

- Le Forum santé permettant de rendre lisible tous les dispositifs et structures présents sur le territoire (après un arrêt de 3 ans en raison de la crise sanitaire, le Forum devrait reprendre cette année) ; La coordination du Conseil Local en Santé Mentale ;
- Des événements annuels lors des semaines d'information en Santé Mentale ; Le déploiement d'actions « Culture & Santé » ;
- La coordination du programme territorial Nutrition Santé en montagnes catalanes avec des actions « Manger Bouger » auprès des crèches et des personnes de plus de 60 ans ; Le programme « Bougez sur ordonnance » ;
- Le soutien au projet « Onco parcours pour femmes en montagne catalane » (soins de supports oncologiques pour les patientes de Cerdagne-Capcir) ; La co-organisation des événements de promotion du dépistage organisé du cancer : Mars Bleu et Octobre Rose ; Le Mois sans tabac ;
- Le recensement des actions de prévention santé et de lien social pour les personnes de + de 60 ans menées sur le territoire ;
- Les journées Santé environnement ;

Des informations sont disponibles sur la Page Facebook du CLS <https://www.facebook.com/cls.cerdagne.capcir.hautconflent> et des vidéos des actions sur sa page YouTube : <https://www.youtube.com/@clsmontagnescatalanes5248>.

*Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Fanny Rouquette au 06.71.21.10.80 ou [cls.montagnescatalanes@pyrenees-cerdagne.com](mailto:cls.montagnescatalanes@pyrenees-cerdagne.com).*

## SIAEPA DE LA CABANASSE – MONT LOUIS – SAINT PIERRE DELS FORCATS

**Mesdames, Messieurs, chers abonnés.**

Les membres du comité syndical des 3 Communes, l'équipe administrative et technique, le Président du SIAEPA vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

Au cours de cette année 2022 de très nombreux travaux ont été réalisés pour l'amélioration de nos réseaux eau potable et de l'assainissement sur les 3 communes.

Réparations urgentes, branchements nouveaux, curages des égouts, réhabilitation des réservoirs syndicaux, renouvellement des réseaux eau potable et assainissement lotissement Patau au col de la Perche. **Création de deux maillages** rond-point du CNEC (permettant de supprimer 225 mètres de conduite fuyarde), remplacement des vannes du réservoir Parent. Pour autant certains travaux essentiels n'ont pu être réalisés, par manque de trésorerie et par l'incertitude des augmentations que nous subissons sur l'énergie, les matériaux....

Nous venons de renouveler le contrat avec SUEZ pour l'exploitation de la station d'épuration pour l'année 2023 : augmentation de 30 % par rapport à 2022 !!!

**Nous avons dû reporter** : La réhabilitation du réservoir RN 116. Une piste doit être créée pour permettre ces travaux d'étanchéité, indispensables et urgents, avec du matériel lourd. Elle traverse des parcelles privées, et à ce jour pas d'autorisation des propriétaires. La réfection des toits terrasse des captages + répartiteur. Le schéma directeur pour l'eau potable. Etude globale de notre réseau qui va déboucher sur un programme priorisé de travaux. Le 5 juillet avec les classes de CE2, CM1 et CM2 de St Pierre dels Forcats, leurs Maitresses et accompagnateurs, sous la direction du Technicien – Nicolas - organisation d'une visite aux sources de Clot de Rhodes et réservoirs syndicaux qui alimentent nos trois communes en eau potable. Nicolas s'est transformé en guide, expliquant aux enfants le circuit de l'eau et les encourageants à la préserver et à l'économiser.

Cela nous a permis de constater un débit constant normal malgré la période de sécheresse déclarée : surveillance sécheresse. Par contre sur le forage de la route des Artigues, qui alimente le Col de la Perche et La cabanasse, nous **avons constaté un abaissement de la nappe phréatique** ce qui nous a conduit à fermer les fontaines publiques de La Cabanasse, Mont-Louis et col de La Perche. Nous constatons depuis quelques années moins de précipitations et moins de chutes de neige. Cette ressource n'est pas inépuisable et nous devons la protéger. Nous devons continuer à améliorer notre réseau d'alimentation en eau potable en remplaçant les parties fuyardes : Rue des Tilleuls à La Cabanasse. Conduite en sortie du réservoir Exigat, route des pistes à St Pierre dels Forcats, secteur del Mouli à St Pierre. Route de la Cabanasse entre La Cabanasse et St Pierre dels Forcats.

Liste non exhaustive, chaque jour nous apporte des surprises et du travail urgent confiés au technicien. Au 2<sup>ème</sup> semestre 2022 nous avons dû procéder à une augmentation du prix de l'eau et assainissement, et ce malgré les aides financières de nos 3 communes dont j'en remercie les Maires, les subventions accordées par l'Agence de l'eau ainsi que le département, pour la réalisation des travaux d'amélioration des réseaux.

Je suis bien conscient que dans la situation économique difficile que nous subissons pour beaucoup d'entre nous, augmentation est un mot que je voudrai voir disparaître, mais je suis confronté à la réalité qui est d'assurer et de garantir la distribution d'eau potable et assainissement des eaux usées et que des travaux, donc des investissements sont nécessaires.

A sa source, l'eau est gratuite et n'appartient à personne en particulier mais à la collectivité. L'eau n'a pas de prix car essentielle à la vie, à nous tous de la préserver, de ne pas la gaspiller. Les abonnés paient le captage de l'eau, le stockage, le traitement, la distribution et la garantie de disposer d'un produit de qualité conforme aux normes 24 h/24 en livraison directe chez eux, ainsi que l'assainissement des eaux usées, avant rejet en milieu naturel. Notre eau est soumise à des contrôles périodiques par un laboratoire indépendant sous contrôle de l'ARS. Les résultats sont affichés en chaque mairie, et peuvent être transmis par courriel sur demande au SIAEPA.

Bien à vous, Le Président,

Daniel FOURNIER



## Infos



**Communauté de Communes Pyrénées-Catalanes**  
Col de la Quillane – 66210 La Llagonne

Tél : 04 68 04 49 86 : Mobile : 07 72 51 25 88

Email : [conseiller.numerique@pyrenees-catalanes.com](mailto:conseiller.numerique@pyrenees-catalanes.com)



**Ateliers seniors :**  
Tél : 07 56 36 87.06



**Nouveauté 2023 :**  
**Initiation à la Sardane**

*Le passé, l'avenir, ces deux moitiés de vie  
dont l'une dit jamais et l'autre dit toujours.*  
*Alphonse de Lamartine*



**04.68.04.23.74**

10 Avenue Lax

[mairie@lacabanasse.fr](mailto:mairie@lacabanasse.fr)

Horaires : 9h00-12h00 et

14h00-17h00

du Lundi au Vendredi (sauf  
mercredi 09h00-12h00)

Une permanence est assurée par  
Mr POLATO Serge, 1<sup>er</sup> adjoint : le  
mardi matin de 9h00 à 12h00

**Bienvenue à**



Leyna née le 15 août

**Numéros utiles**



**Bibliothèque**

**04.68.04.49.86**

[bibliotheque@lacabanasse.fr](mailto:bibliotheque@lacabanasse.fr)

**Régie Electrique**

**04.68.04.11.35**

[regie-la-cabanasse@wanadoo.fr](mailto:regie-la-cabanasse@wanadoo.fr)

**Agence Postale**

**04.68.30.09.67**

**Déchèterie**

**04.68.04.49.86**

[om.admin@pyrenees-catalanes.com](mailto:om.admin@pyrenees-catalanes.com)

**Directrice de publication:**

*Christine Colomer*

**Rédaction:** Equipe Municipale

**Photos:** Mairie LC

**Impression:** Altiprint